

e*) Marché de gré à gré passé avec la Société BLANCHE BIRGER pour la fourniture de matériel d'articles de bureau et de peinture pour les rues et pour l'exécution de divers travaux d'aménagement dans des bâtiments communaux.

M. PICARD donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir ratifier un marché degré à gré que j'ai dû passer avec la Société BLANCHE BIRGER pour la fourniture de matériel, d'articles de bureau et de peinture pour les rues ainsi que pour l'exécution de divers travaux d'aménagement dans des bâtiments communaux.

Le montant total du marché s'élève à 1.382.125 Frs CPA.

Les dépenses correspondantes sont imputables au chapitre 800 - Article 214, au chapitre 824 - Article 808, au chapitre 830 - Article 809 et au chapitre 832 - Article 8312 du budget communal 1907.

M. REYDELLER. - Mesdames et Messieurs, je pose la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.